

# Forte progression de la Côte d'Ivoire dans le classement Doing business 2019

D'après le dernier classement Doing Business de la Banque mondiale, **la Côte d'Ivoire a progressé de 17 places pour se hisser au 122<sup>ème</sup> rang sur 190 pays évalués pour la facilité des affaires** (139<sup>ème</sup> dans le classement DB 2018) et 17<sup>ème</sup> pays africain sur 54 (20<sup>ème</sup> dans le classement DB 2018). Avec un score de 58/100, il s'agit du 4<sup>ème</sup> pays du continent à avoir enregistré la plus forte progression dans le classement mondial<sup>1</sup>, ce qui le place parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde.

**Le pays se donne pour objectif d'être parmi les 50 premières économies du classement à l'horizon 2020.**

Les autorités ivoiriennes se sont félicitées pour les réformes engagées, notamment en matière de numérisation des services publics aux entreprises, à l'instar du lancement le 18 octobre dernier du [portail unique des services à l'investisseur, une plateforme appelée 225invest](#), visant à regrouper l'ensemble des informations pratiques et formalités administratives (notamment pour les transactions) ; ce portail permet en outre l'attribution d'un Numéro d'identifiant unique pour les sociétés enregistrées, devant faciliter les formalités auprès des Douanes et des administrations fiscales, entre autres.

Parmi les faits saillants de ce classement, si la Côte d'Ivoire apparaît particulièrement performante dans ce qui relève de la création d'entreprise (score de 93,7/100, 26<sup>ème</sup> rang mondial), le pays rencontre des difficultés majeures pour le paiement des impôts et taxes (score de 40/100 faisant du pays le 175<sup>ème</sup> sur 190)<sup>2</sup>. La progression générale est principalement due aux améliorations en termes de création d'entreprise mais surtout d'obtention de prêts. En revanche, le pays a fortement reculé dans le classement s'agissant du raccordement à l'électricité, du commerce transfrontalier<sup>3</sup> ou encore du règlement de l'insolvabilité.

Economie	2018	2019	Progression
<b>RANG GLOBAL / 190 pays</b>	<b>139</b>	<b>122</b>	<b>↑</b>
Création d'entreprise	44	26	↑
Obtention d'un permis de construire	152	142	↑
Raccordement à l'électricité	129	143	↓
Transfert de propriété	113	112	↑
Obtention de prêts	142	44	↑
Protection des investisseurs minoritaires	146	149	↓
Paiement des taxes et impôts	175	175	=
Commerce transfrontalier	155	162	↓
Exécution des contrats	101	106	↓
Règlement de l'insolvabilité	77	80	↓

<sup>1</sup> Djibouti : +55 rangs, 99<sup>ème</sup>/190 pays, score de 62,02/100 ; Kenya : +19 rangs, 61<sup>ème</sup>/190 pays, score de 70,31/100 ; Togo +19 rangs, 137<sup>ème</sup>/190 pays, score de 55,2/100.

<sup>2</sup> A titre indicatif : 6 jours nécessaires pour la création d'une entreprise (plus de 23 jours en moyenne en Afrique subsaharienne) ; 54,2 semaines pour obtenir un remboursement de TVA (en Afrique subsaharienne, seul la Tanzanie et la Gambie font moins bien).

<sup>3</sup> A titre indicatif : contrôle de conformité pour les exportations de 239 heures (contre une moyenne de 97,3 heures en Afrique subsaharienne) ; en revanche, pour les autres facteurs, en moyenne meilleurs scores de la Côte d'Ivoire par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne. A noter pour les importations en direction de la Côte d'Ivoire, la Banque mondiale a étudié les échanges avec la France alors que pour les exportations, le partenaire étudié est les Pays-Bas.

Autre classement, le pays a fait un bond dans le classement Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, également paru cette semaine : **depuis 2008, la Côte d'Ivoire est le pays ayant enregistré la plus forte progression**. Entre 2008 et 2017, le pays est passé de la 41<sup>ème</sup> place à la 22<sup>ème</sup>, enregistrant un score de 54,5/100. Pour rappel, cet indice est calculé à partir d'une centaine d'indicateurs répartis en 4 catégories : sécurité et état de droit, participation et droits humains, développement économique durable et enfin, développement humain.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.